



VILLE DE
SAINT-PIEST ▶

Pour vous aider à trouver
une **solution**
amiable à
vos conflits



Pour les contacter

Permanences les mardis

- de 14h à 18h30 au local des Médiateurs
4, rue du 8 mai 1945 à Saint-Priest
Tél./répondeur : 04 78 21 93 08

Sur rendez-vous

en appelant le 04 78 21 93 08

Accès transports en commun :

Tram T2, arrêt Saint-Priest Jules Ferry
et bus n°C25

Médiateurs de Saint-Priest

4, rue du 8 mai 1945

69800 Saint-Priest

Tél./répondeur : 04 78 21 93 08

Courriel : mediateurs-saintpriest@orange.fr

La médiation sociale :

La médiation sociale est un mode de communication entre des personnes afin de gérer et de tenter de résoudre des situations conflictuelles.

Elle implique l'intervention d'un tiers médiateur qualifié et indépendant.

Les médiateurs :

Ils établissent entre les parties les conditions d'un dialogue qui leur permette :

- d'améliorer leurs relations,
- d'élaborer une solution à leur situation conflictuelle.

Ils sont formés à la médiation par l'Association de Médiation de Lyon (AMELY) et suivent une formation continue dispensée par cet organisme agréé.

Le recours à leurs services est gratuit.

Les domaines d'intervention :

Les Médiateurs vous aideront à trouver une solution amiable pour résoudre des problèmes dans divers domaines de la vie sociale (problèmes de voisinage, locatifs, relationnels, de consommation, de relations avec les administrations, l'employeur...).

Le groupe de Médiateurs de Saint-Priest est constitué de bénévoles. Ils ont signé un code de déontologie et vous garantissent :

gratuité / confidentialité /
écoute / impartialité

